

Aux habitants de
Pully, Belmont, Paudex



Récupération des déchets toxiques et dangereux



Samedi 3 octobre 2026

De 8h à 12h à la Place de la Clergère, Pully

Direction des travaux et des services industriels

Quels déchets apporter ?

Tous les produits toxiques ou spéciaux – usagés, inutilisés ou périmés – issus des ménages, du jardinage et du bricolage, tels que :



Produits chimiques et techniques

- Acides et bases (acide chlorhydrique pour le détartrage, soude caustique pour déboucher les écoulements, ammoniaque pour le nettoyage, etc.)
- Liquides inflammables (acétone, toluène, etc., utilisés comme diluants)
- Solvants halogénés (perchloréthylène, trichloréthylène utilisés comme détachants)
- Bains et produits chimiques pour photographie
- Piles (tous types), thermomètres au mercure
- Vernis, peintures, produits pour le traitement du bois, colles, désinfectants, décapants, etc.



Médicaments



Produits agro-chimiques

- Insecticides et fongicides utilisés pour le traitement des cultures, jardins ou plantes d'appartement
- Désherbants, etc.



Néons et lampes fluorescentes



Autres produits récoltés, non toxiques

- Vieilles lunettes
- Déchets en SAGEX
- Boîtes en fer-blanc et en aluminium
- Chaussures de toutes sortes (dames, messieurs, enfants)

Sous quelle forme ?

Si possible dans leur emballage d'origine ou dans un emballage hermétique. Vous faciliterez le travail des personnes chargées du traitement des déchets en indiquant la nature des produits qui ne sont plus dans leur emballage d'origine.

Élimination des déchets ?

Ils seront acheminés au CRIDEC (Eclépens), qui procédera à l'identification, au recyclage et au conditionnement. Ces déchets seront ensuite transportés dans des centres pouvant les éliminer sans nuisance pour l'environnement.

**Tri des déchets,
l'affaire
de chacun !**

**Ne mélangez
jamais vos produits !**

Patronage
Ville de Pully – Cridec
Goutte Récupération SA

Info-déchets
t. 021 721 32 34
www.pully.ch/dechets

